



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E66730

VALABLE JUSQU'AU

25/09/2026

ÉDITÉ LE 30/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/04/1995

Forme juridique : SARL

Capital : 185 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ST DENIS 95 B 297

Siret : 401 454 087 00024

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 6382

Assurance Responsabilité Travaux :

QBE 031 0007571

Assurance Responsabilité Civile :

QBE 031 0007571

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : SOCIETE REUNIONNAISE DE CONSTRUCTION ET BATIMENT

Sigle : SRCB

12 RUE LISLET GEOFFROY
97490 SAINT-DENIS

Téléphone : 02 62 92 55 66

Fax : 02 62 92 55 65

Portable :

Responsabilité légale :

BOITEAU THIERRY GÉRANT

Site Internet :

E-mail : srcbmfc@wanadoo.fr

Effectif moyen : 34

Tranche de classification : EFF3

Chiffre d'affaires H.T. : 2 593 355

Tranche de classification : CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité supérieure)	34	06/09/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.

Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.